

**Gerhard ULRICH**  
Dissident suisse  
Avenue de Lonay 17  
1110 Morges

Morges, le 20.05.17



Jean-Michel MASCHERPA

**Jean-Michel MASCHERPA**  
Grand Maître  
Loge Alpina Lausanne  
Rue du Petit-Beaulieu 1  
1004 Lausanne  
[info@esperance-cordialite.ch](mailto:info@esperance-cordialite.ch)

cc:

A tous les Conseillers fédéraux et leurs conjoints; au Chancelier fédéral Walter Turnherr  
A tous les Conseillers nationaux et Conseillers des Etats atteignables par e-mail  
A tous les Conseillers d'Etat et Députés vaudois - **Eric COTTER**, Procureur général VD  
**Ulrich MEYER**, Président du Tribunal fédéral suisse – Ph. HEBEISEN, PDG La Vaudoise Assurances  
Daniel KIPFER FASCIATI, Président du Tribunal pénal fédéral  
Michael Lauber, Procureur de la Confédération – Nicoletta DELLA VALLE, Directrice de FedPol  
Maurice Zahnd, Grand Maître de la Loge Suisse Alpina - A qui de droit

## ***Affaire de corruption ayant profité à la VAUDOISE ASSURANCES***

A vous, MASCHERPA,

Je me réfère à mes courriers des [17.06.16](#), [29.07.16](#), [05.10.16](#), [11.10.16](#) et [03.12.16](#) adressés au «Procureur général» VD, **Eric COTTIER**, et publiés sur Internet. Depuis 17 ans, j'explore le continent du dysfonctionnement judiciaire. Il y a un an, j'avais classé **COTTIER** dans la catégorie des sots hyperactifs. Au fur et à mesure de mes découvertes, je me suis ravisé. Il m'a fallu 16 ans pour tomber sur un cas où le complot maçonnique était manifeste:

[www.worldcorruption.info/gutknecht.htm](http://www.worldcorruption.info/gutknecht.htm)

Aujourd'hui nos connaissances de vos magouilles nous permettent de le cerner comme patron d'une machine infernale au service de l'Oligarchie.

Votre **COTTIER** s'est entouré de valets dévoués. A l'époque, c'étaient son ancien no 2, **Jean TRECCANI**, et les «procureurs» **Nicolas CRUCHET** / **Yves NICOLET**, promus «procureurs fédéraux» grâce à leurs performances dans la criminalité judiciaire. Leur départ n'a pas désempli sa pépinière de malfrats, car il lui reste toujours 54 «procureurs», avides de promotions, comme par exemple **Eric MERMOUD** et **Jean-Pierre CHATTON**, et beaucoup d'autres, ambitieux, qui se prostituent pour plaire à la Nomenklatura, pour faire carrière.

*Le tout est couvert par la chape de la censure de ce pays. Dans ma lettre adressée à votre frère maçonnique Roger DE WECK du 05.09.16, ancien patron de la Radio/Télévision étatique suisse, publiée sur le Web, j'ai démontré que les Helvètes ont la censure la plus raffinée du monde: elle est chez nous bien plus efficace qu'en Chine, car les Chinois sont conscients qu'ils sont censurés – tandis que les Suisses l'ignorent béatement.*

***Franz MOOS** est aujourd'hui le no 2 du Ministère public vaudois. Nous venons de documenter sur le Net le dossier*

### ***Affaire de corruption ayant profité à la VAUDOISE ASSURANCES***

***MOOS** a œuvré avec **COLELOUGH**, probablement le «juge» suisse le plus corrompu, l'ancien frère intime de feu Me **Paul MARVILLE** ayant dû prendre la pilule des francs-maçons en 2014. Béchir SEBEI, victime d'un accident de travail le 22.01.08, aujourd'hui invalide et matériellement ruiné suite au procès scandaleux orchestré par vos frères, a été l'objet d'agissements criminels. Les «magis-rats» vaudois ont laissé trainer sa procédure pénale. Et l'entreprise générale du chantier où l'accident s'est produit aurait dû faire marcher son assurance responsabilité civile (La Vaudoise Assurances).*

*Le procès-verbal des opérations de ce dossier pénal nous apprend ce qui suit:*

- 29.10.2014: Débats fixés aux mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 janvier 2015 (...) (C'est-à-dire à 2 semaines de la prescription).
- 20.11.2014: Attribution de l'affaire à **Philippe COLELOUGH**.
- 08.12.2014: Cité à comparaître les témoins: (...) A. LASHGARI, (...)
- 11.12.2014: Reçu: Courrier de Alireza LASHGARI, 9.12.2014, témoin indisponible à la date de l'audience, + annexe. (...)  
Fax envoyé à Me TIÈCHE concernant le témoin LASHGARI.
- 12.12.2014: Me TIÈCHE, 12.12.2014 – renonce à l'audition du témoin LASHGARI.

*Dispense de comparution de Alireza LASHGARI – (...)*

*LASHGARI était le témoin clé dans cette affaire. En fait, il avait acheté son billet d'avion le 01.12.14. L'avocat de SEBEI avait renoncé derrière le dos de son client à ce témoin, bien que celui-ci m'ait déclaré le 13.05.17 qu'il aurait évidemment renvoyé son départ, si **COLELOUGH** l'avait demandé.*

***COLELOUGH** a fait perdre à SEBEI son procès pénal, pour faire économiser à La Vaudoise Assurances 1.5 mio de CHF de prétentions civiles.*

*A vous, Jean-Michel MASCHERPA*

*Gerhard ULRICH, dissident*

*PS Une analyse approfondie du rôle des sociétés secrète suivra.*